

OBJET : Subvention d'équipement – Association Le Photo Club Union artistique et intellectuelle des cheminots français (UAICF) de Sotteville-lès-Rouen

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-29,

Considérant le besoin exceptionnel de l'association de se doter d'un moniteur adapté à la haute définition,

Considérant l'intérêt pour la ville et ses habitants du projet de l'Association Le Photo Club UAICF de Sotteville-lès-Rouen,

Il est proposé au Conseil Municipal :

D'attribuer à l'Association Le Photo Club UAICF de Sotteville-lès-Rouen une subvention d'équipement de 400 euros au titre de l'année 2025.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.
La délibération n°2025-98 est adoptée.**



Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Maire,
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20251009-2025-98b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2025
Publication : 17/10/2025

Voies et délais de recours - Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 de code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication – le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr.

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	34
Nombre de présents :	25
Convocations :	3 OCTOBRE 2025

Etaient présents : M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THEODORE, M. Luc LESIEUR, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, Mme Luce PANE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre JOSELIER, Mme Julie GODICHAUD, M. Alexis VERNIER, M. Stéphane DELAHAYE et Mme Catherine DEPITRE.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- M. Christophe DELAMARE	Pouvoir à M. Pierre CAREL
- Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU	Pouvoir à Mme Laurence RENOU
- Mme Mathilde LESAGE	Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
- Mme Adeline DIANISSY	Pouvoir à M. Luc LESIEUR
- Mme Lisa MADELEINE	Pouvoir à Mme Edwige PANNIER
- Mme Khadija EL ARRAM	Pouvoir à Mme Adeline POLLET
- Mme Camille FERET	Pouvoir à M. Alexis VERNIER
- M. Benoît HEBERT	Pouvoir à Mme Julie GODICHAUD
- Mme Sylvie FAURE	Pouvoir à Stéphane DELAHAYE
- M. Jean-Baptiste BARDET	

--ooOoo--

Monsieur Clément THEODORE remplit les fonctions de secrétaire.